

# **MAIRIE DE LAILLY**

## **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2020**

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020 à 20 heures 00, sous la présidence de **Madame Christiane CROSIER**

Présents : Madame Christiane CROSIER, Monsieur Vincent CROSIER, Madame Nadia LAURENT, Monsieur Sylvain MASSÉ, Monsieur Mickael MELIN, Madame Christelle PINOT, Monsieur Adrien ROGER, Madame Caroline SICARD

Absent représenté : Monsieur François GELDREICH-GRAVOT par Monsieur Vincent CROSIER, Monsieur Alain MOIGNE par Madame Caroline SICARD, Monsieur Jean-Charles VAN MELLE par Monsieur Sylvain MASSÉ, Madame Nadia LAURENT par Christiane CROSIER

Secrétaire de séance : Christelle PINOT

### **Nomination d'un délégué et de 3 suppléants pour les élections**

**sénatoriales**. En prévision des élections sénatoriales le dimanche 27 septembre, tous les Conseils municipaux sont convoqués ce jour, vendredi 10 juillet afin de désigner leurs délégués et suppléants qui formeront le collège des grands électeurs.

La Commune doit élire un délégué et 3 suppléants pour les élections Sénatoriales.

A été élu délégué : Sylvain MASSÉ

Ont été élus suppléants : Alain MOIGNE, Christiane CROSIER, Adrien ROGER

### **Délibérations du conseil:**

#### **Remplacement des portes de la salle des fêtes ( DE 2020 32)**

S'agissant d'une opération programmée avant les élections, il est nécessaire que la nouvelle assemblée acte sa reconduction pour être éligible à une demande de subvention de l'ETAT, Le Conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE de reconduire cette opération relative au remplacement de la porte de la salle des fêtes pour un montant de 4475.73 euros H.T ;

#### **Accès pompier ferme de la Perthe ( DE 2020 33)**

S'agissant d'une opération programmée avant les élections, il est nécessaire que la nouvelle assemblée acte sa reconduction pour être éligible à une demande de subvention de l'ETAT, Le Conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE de reconduire cette opération relative à l'accès pompier pour un montant de 8603.25 euros H.T ;

#### **Enfouissement lignes électriques à La Charmée ( DE 2020 34)**

Enfouissement de l'éclairage public à La CHARMÉE-rue du Sauvageon :

Le devis qui nous a été proposé est de 74.558 euros à notre charge.

Le Conseil Municipal à l'unanimité refuse cette dépense.

#### **Enfouissement lignes électriques à La Charmée ( DE 2020 35)**

Enfouissement de l'éclairage public à La CHARMÉE-rue de Vauluisant :

Le devis qui nous a été proposé est de 60.971.66 euros à notre charge.

Le Conseil Municipal à l'unanimité refuse cette dépense.

Fin de réunion : 20h20